



NOUVEAU DANS CE BULLETIN

Articles généraux

- Reconnaissance des infirmières autorisées comme prescripteurs d'ÉMFM
- Grille tarifaire relative aux fournitures d'incontinence
- Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes – Changement de nom
- Changement de statut

Audiologie

- Grille tarifaire pour les services relatifs aux prothèses auditives

Orthèses des membres supérieurs et inférieurs

- Mise à jour des orthèses de classe I
- Changement de statut

Équipements et fournitures d'oxygénothérapie

- Changement de statut

RAPPELS

- Autorisation préalable – Inscription des quantités
- Envoi de paiement par chèque

NOTA : Pour obtenir des renseignements sur les politiques et les articles couverts, consultez le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes de prestations d'équipement médical et fournitures médicales](#).

NOUVEAU DANS CE BULLETIN

ARTICLES GÉNÉRAUX

Reconnaissance des infirmières autorisées comme prescripteurs d'ÉMFM

Le Programme des SSNA reconnaît les infirmières autorisées comme prescripteurs d'équipement médical et de fournitures médicales. Pour obtenir plus de renseignements sur les articles qui peuvent être prescrits par une infirmière autorisée, veuillez consulter le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes de prestations d'équipement médical et fournitures médicales](#).

Lorsque vous acceptez une ordonnance ou une recommandation signée par une infirmière autorisée (reportez-vous à la [section 1.3 du Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) pour connaître les exigences relatives aux articles d'ÉMFM), veuillez créer, dans le logiciel de la pharmacie, un nouvel enregistrement pour l'infirmière à titre de prescripteur et préciser l'ordre professionnel duquel l'infirmière est membre. Ces renseignements sont requis lorsqu'une demande de paiement est soumise manuellement à Express Scripts Canada. Voici les codes de référence des prescripteurs associés aux différents ordres professionnels des infirmières dans les provinces ou les territoires :

Ordres professionnels des infirmières dans les provinces ou les territoires	Codes de référence des prescripteurs
Association of Registered Nurses of Prince Edward Island	27
Association of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador	17
College of Registered Nurses of Nova Scotia	37
Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick	48
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	57
Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario	44
College of Registered Nurses of Manitoba	67
Saskatchewan Registered Nurses Association	77
College & Association of Registered Nurses Alberta	82
The College of Registered Nurses of British Columbia	96
Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut	
Territoires du Nord-Ouest Nunavut	A2 C2
Yukon Registered Nurses Association	B5

Grille tarifaire relative aux fournitures d'incontinence

Depuis le 17 décembre 2018, une grille tarifaire nationale a été mise en place pour les fournitures d'incontinence ci-dessous. De nouveaux codes d'articles et de nouvelles descriptions ont été créés afin de mieux catégoriser le type et la taille des fournitures. Veuillez soumettre une demande d'autorisation préalable pour ces articles.

Lors d'une première demande de fournitures pour incontinence, les fournisseurs devront indiquer si le client a un problème médical permanent ou temporaire nécessitant ces articles. Les demandes des clients qui souffrent d'un problème médical permanent pourraient être approuvées au titre d'une autorisation spéciale (AS). Une fois que l'AS aura été accordée, le fournisseur pourra soumettre une demande de paiement directement à Express Scripts Canada pour toute la durée de l'autorisation.

Description	Code	Lignes directrices aux fins de remplacement	Prix maximal Provinces	Prix maximal Territoires
Couche à languettes, enfant/taille 4 et plus (enfant de plus de 2 ans)	99400752	450 par période de 3 mois	0,95 \$	1,09 \$
Couche à languettes, jeune/TP adulte (enfant de plus de 2 ans)	99400939	450 par période de 3 mois	1,05 \$	1,21 \$
Couche/culotte d'incontinence, jeune/taille 4 et plus (enfant de plus de 2 ans)	99400753	450 par période de 3 mois	1,20 \$	1,37 \$
Couche/culotte d'incontinence, jeune/TP adulte (enfant de plus de 2 ans)	99400940	450 par période de 3 mois	1,25 \$	1,42 \$
Culotte d'incontinence en filet, réutilisable	99400755	9 par période de 3 mois	3,43 \$	3,43 \$
Piqué, jetable, grandeur jusqu'à 23 po x 36 po	99400442	150 par période de 3 mois	0,50 \$	0,61 \$
Piqué, lavable, grandeur jusqu'à 36 po x 54 po	99400443	1 par année	20,28 \$	20,28 \$

Dans le cas des clients pour qui les fournisseurs ont obtenu une autorisation préalable avant le 17 décembre 2018, les fournisseurs peuvent soumettre une demande de paiement avec les codes précisés dans les lettres de confirmation d'autorisation préalable.

Les codes suivants ont été supprimés de la liste des prestations :

- Couche lavable, enfant de plus de 2 ans 99400754
- Couche lavable, adulte 99400441
- Serviette d'incontinence, lavable 99400439

Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes – Changement de nom et prix maximaux

La description du code de prestation 99400315, *Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes* a été remplacée par *Coussin cunéiforme de positionnement*. Le Programme des SSNA couvre un montant maximal de 87,00 \$ par coussin cunéiforme de positionnement et a établi une fréquence de remplacement d'un (1) remplacement tous les trois (3) ans.

Changement de statut

Depuis le 17 décembre 2018, l'article ci-dessous n'est plus considéré comme une exception et figure sur la [Liste des articles généraux d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

Description	Code	Autorisation préalable
Chaise d'aisance, à roues, achat	99400890	Non

Veuillez noter que des prix maximaux ont été établis, par région, aux fins d'achat d'une chaise d'aisance à roues. Veuillez consulter la [Grille tarifaire des articles d'ÉMFM](#) pour connaître ces prix. Une autorisation préalable sera exigée si les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement n'étaient pas respectées ou si le prix maximal était dépassé.

AUDIOLOGIE

Grille tarifaire pour les services relatifs aux prothèses auditives

Des prix maximaux ont été établis pour les services relatifs aux prothèses auditives ci-dessous. Veuillez consulter la [Grille tarifaire des articles d'ÉMFM](#) pour connaître ces prix.

Description	Code
Prothèse auditive - vérification de l'efficacité/réajustement (doit être demandé par le client), côté gauche	99400640
Prothèse auditive - vérification de l'efficacité/réajustement (doit être demandé par le client), côté droit	99400641
Réévaluation partielle de l'audition - bilatérale (demandée par le client ou le médecin)	99400642
Frais de retour de prothèse auditive, côté gauche	99400264
Frais de retour de prothèse auditive, côté droit	99400265
Réparation à l'externe, frais de service fournisseur, côté gauche	99400272
Réparation à l'externe, frais de service fournisseur, côté droit	99400273
Embout auriculaire de rechange, avec frais de prise d'empreinte, côté gauche, adulte	99400245
Embout auriculaire de rechange, avec frais de prise d'empreinte, côté droit, adulte	99400246
Embout auriculaire de rechange, avec frais de prise d'empreinte, côté gauche, enfant	99400268
Embout auriculaire de rechange, avec frais de prise d'empreinte, côté droit, enfant	99400269

ORTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS

Grille tarifaire relative aux orthèses de classe I

Des prix maximaux ont été établis pour les orthèses des membres supérieurs et inférieurs ci-dessous. Une autorisation préalable ne sera pas nécessaire pour ces articles lorsqu'ils respectent les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement et les prix prévus dans le cadre du Programme. Une autorisation préalable sera toutefois exigée si les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement n'étaient pas respectées ou si le prix maximal était dépassé.

Description	Code	Lignes directrices aux fins de remplacement	Prix maximal
Cervicale, en vente libre	99400150	1 par année	25,00 \$
Casque, en vente libre	99400153	1 par année	65,00 \$
Coude, en vente libre, gauche	99400124	1 fois par an, par côté Les articles additionnels exigent une autorisation préalable	32,00 \$
Coude, en vente libre, droit	99400126		32,00 \$
Épaule-coude, en vente libre, gauche	99400611		25,50 \$
Épaule-coude, en vente libre, droit	99400608		25,50 \$
Épaule, en vente libre, gauche	99400602		37,00 \$
Épaule, en vente libre, droit	99400605		37,00 \$
Poignet-main, en vente libre, gauche	99400140	1 fois par an, par côté Les articles additionnels exigent une autorisation préalable	39,95 \$
Poignet-main, en vente libre, droit	99400142		39,95 \$
Poignet-main-doigts, en vente libre, gauche	99400144		45,00 \$
Poignet-main-doigts, en vente libre, droit	99400146		45,00 \$
Doigt, un seul, en vente libre, main gauche	99400132		33,50 \$
Doigt, un seul, en vente libre, main droite	99400134		33,50 \$
Doigts, plusieurs, en vente libre, main gauche	99400594		36,00 \$
Doigts, plusieurs, en vente libre, main droite	99400598		36,00 \$
Support abdominal	99400149		1 fois par an Les articles additionnels exigent une autorisation préalable
Lombo-sacrée, en vente libre	99400157	66,00 \$	
Bande herniaire	99400156	62,00 \$	
Ceinture pelvienne	99400162	68,60 \$	
Thoraco-lombo-sacrée, en vente libre	99400163	61,00 \$	
Orthèse du genou, en vente libre, gauche	99400099	1 fois par an, par côté	69,00 \$

Description	Code	Lignes directrices aux fins de remplacement	Prix maximal
Orthèse du genou, en vente libre, droit	99400101	Les articles additionnels exigent une autorisation préalable	69,00 \$
Chevilles, en vente libre, gauche	99400574		63,00 \$
Chevilles, en vente libre, droite	99400577		63,00 \$
Chevilles-pied, en vente libre, gauche	99400097		68,00 \$
Chevilles-pied, en vente libre, droit	99400095		68,00 \$

Changement de statut

À compter du 17 décembre 2018, les articles ci-dessous deviendront des articles à usage restreint (une autorisation préalable sera requise) et ne feront plus partie des exceptions.

Description	Code
Semelle intérieure faite sur mesure (pour le code 99400807)	99400808
Botte de décharge pour diabétique	99400807
Botte de décharge	99401183
Orthèse pour pied bot	99400844

ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES D'OXYGÉNOTHÉRAPIE

Changement de statut

À compter du 17 décembre 2018, l'article ci-dessous deviendra un article à usage restreint (une autorisation préalable sera requise) et ne fera plus partie des exceptions.

Description	Code
Dispositif de préservation de l'oxygène, location	99400544

RAPPELS

Formulaire d'autorisation préalable – Inscription des quantités

Nous rappelons aux fournisseurs que les demandes de paiement doivent indiquer le nombre d'articles à l'unité et non pas par paquet ou par boîte, sauf si le Programme a précisé que l'article peut faire l'objet d'une demande de paiement par boîte (p. ex. les gants - une boîte sera considérée comme une unité). Dans le cas des articles vendus par paquet ou par boîte, le fournisseur doit inscrire le nombre d'unités par paquet ou par boîte (p. ex. 20 couches par paquet) dans la section Quantité du Formulaire d'autorisation préalable.

Envoi de paiement par chèque

Nous rappelons aux fournisseurs de **libeller leur chèque** à l'ordre du **Receveur général du Canada** lorsqu'ils envoient un paiement à Express Scripts Canada relativement au Programme des SSNA. Un chèque libellé au mauvais destinataire entraîne un retard de traitement et la fermeture du dossier.

COORDONNÉES DU PROGRAMME DES SSNA ET D'EXPRESS SCRIPTS CANADA

EXPRESS SCRIPTS CANADA

Centre d'appels à l'intention des fournisseurs Formulaires des SSNA

*Veillez avoir votre numéro de
fournisseur sous la main.*

1 888 511-4666

Heures d'ouverture prolongées - Services d'ÉMFM

Du lundi au vendredi,
de 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,
à l'exclusion des jours fériés

Demandes de paiement pour ÉMFM

Postez les demandes de paiement
à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada
Demandes de paiement pour ÉMFM des SSNA
C. P. 1365, Succursale K
Toronto, ON M4P 3J4

Service des relations avec les fournisseurs d'ÉMFM et ententes avec les fournisseurs

*Chaque établissement d'ÉMFM doit être inscrit au
Programme des SSNA et disposer de son propre
numéro d'identification avant de pouvoir offrir
des services*

**Télécopiez les ententes dûment
remplies au**

numéro de télécopieur sans frais : 1 855 622-0669

Autre correspondance

Postez toute autre correspondance
à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga, ON L5R 3G5

PROGRAMME DES SSNA - SERVICES D'ÉMFM

Bureaux régionaux de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Alberta	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 800 565-3294
Québec	1 877 483-1575
Saskatchewan	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Alberta	1 780 495-2694
	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 902 426-2656
	1 800 565-3294
Québec	1 877 483-1575
	1 514 283-1575
Saskatchewan	1 306 780 8294
	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

Régie de la santé des Premières Nations en Colombie-Britannique

DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Colombie-Britannique	1 888 299-9222
----------------------	----------------

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Colombie-Britannique	1 604 666-3331
	1 800 317-7878

Formulaires des SSNA

Téléchargez les formulaires des SSNA à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou communiquez avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.